

## **LES DIFFICULTES DE LA GRANDE HÔTELLERIE**

**Par Yan Monplaisir**

**Membre de la FEDOM**

**Vice-président du GIHDOM**

**Président du Groupe Monplaisir**

**Paris, Mercredi 30 septembre 2015**

J'aurais pu démarrer mon intervention en dressant tout d'abord un rapide constat de la situation de la grande hôtellerie mais le calendrier politique « local » impose que je rappelle qu'au début du mois de décembre les Martiniquais vont élire leurs représentants à la Collectivité Territoriale de Martinique. En d'autres termes, nos compatriotes vont élire, pour la 1<sup>ère</sup> fois dans une seule et même entité, ceux qui :

- Impulseront
- Concevront
- Mettront en œuvre
- Evalueront

Les « Politiques Publiques Locales » et tout particulièrement les politiques économiques censées faire reculer sensiblement les chiffres du chômage, véritable fléau des sociétés aujourd'hui.

Vous aurez donc compris que les enjeux sont cruciaux car le contexte très concurrentiel des économies n'autorise pas la moindre erreur et laisse peu de place à l'approximation.

Tous les observateurs, les spécialistes et sans doute les politiques avaient imaginé que les événements géopolitiques d'une part c'est-à-dire les conflits, les guerres, les révolutions (printemps arabe,...) et les conséquences des événements climatiques (inondations,...) auraient profité aux secteurs touristiques d'outremer sans doute moins exposés en la matière. Si des améliorations ont été constatées ça et là, force est de constater que le boum attendu n'a pas été au RDV.

Selon les chiffres de l'IEDOM en 2015, l'hôtellerie martiniquaise a particulièrement souffert de la baisse de la fréquentation, de l'évolution des besoins de la clientèle et de l'émergence de nouveaux marchés. De nombreux hôtels ont fermé et le nombre de chambres disponibles a diminué de plus d'un tiers depuis 2000. Aujourd'hui, la santé financière d'une partie des entreprises du secteur reste fragile - pénalisée par d'importantes charges de personnel - comparativement aux destinations concurrentes de la Caraïbe. La fréquentation hôtelière a connu un coup d'arrêt avec la crise de 2009 et, depuis, n'a pas retrouvé son niveau antérieur, même si l'année 2013 a été marquée par un léger regain. Alors que le nombre de nuitées approchait 2 000 000 en 2006, il dépassait à peine 1 300 000 en 2013, soit une baisse d'un tiers de la fréquentation.

Ces mauvais chiffres ont un avantage indéniable, celui de confirmer le diagnostic martelé depuis plusieurs années : les difficultés du tourisme sont d'abord d'ordre structurel avant d'être conjoncturel. Selon une étude menée par le Cabinet KPMG cette année, « la rentabilité des exploitations hôtelières de Martinique n'est pas bonne. Le poids de la masse salariale est trop fort, ce qui génère un modèle économique qui n'est pas viable à long terme. L'hôtellerie

martiniquaise ne peut pas opérer les investissements nécessaires par manque de capacité financière. »

La Martinique souffre d'un déficit de compétitivité qui s'explique par plusieurs facteurs que je donnerai dans le désordre mais qui pourraient très bien s'ordonner avec les évolutions constatées dans le temps :

- Mauvaise rentabilité des exploitations hôtelières et manque de compétitivité
- Vieillesse des structures
- Coût d'exploitation trop important
- Le concept de saisonnalité
- Arriéré fiscal
- Déficit d'investissement
- Baisse du trafic aérien
- Aucun nouveau projet d'envergure au cours des 30 dernières années
- Etc

Certes on pourrait pointer la faiblesse des investissements, la difficulté du dialogue social...la vérité c'est que toutes les politiques publiques qui se sont succédées ces dernières années n'ont pas donné la marge nécessaire à créer les conditions du succès.

Compte tenu de la situation, nous avons le devoir de mettre en place un grand plan Marshal pour le tourisme à l'image de ce qui avait été fait pour la banane. Pour mémoire, en 2012 le secteur de la banane a perçu 207,5 millions de subventions pour la Martinique et la Guadeloupe pour 206 millions de chiffre d'affaires !!! Si la banane a su profiter des subventions, le montant significatif de ses subventions n'a pas aidé au développement des cultures vivrières, d'où les problèmes que rencontrent actuellement nos agriculteurs. Fermons cette parenthèse.

Il faut bien évidemment tenir compte des difficultés budgétaires des pouvoirs publics c'est pour cela qu'il faut privilégier non pas une augmentation des dotations mais bien une meilleure répartition des crédits.

En effet avec l'application du CICE dans nos départements il aurait suffi de maintenir le taux de CICE au niveau national de 6% pour tous les secteurs qui ne sont pas exposés à une concurrence extérieure comme les grandes surfaces.

Et mettre en place un taux de CICE de 22% pour le tourisme car c'est un secteur exposé à la concurrence caribéenne. Cette mesure permettrait de rétablir en partie la compétitivité des hôtels, de développer l'investissement et de créer des emplois. Cette majoration différenciée du CICE diminuerait à terme la dépense publique car chaque emploi créé ou préservé coûte moins cher que le chômeur porté par la collectivité.

A ce sujet les trois amendements déposés par Monsieur Patrice MARTIN-LALANDE, Député de la circonscription Loir-et-Cher, et cosignés par 20 de ses collègues, avaient pour objectif de différencier et de renforcer à 18 % le taux du CICE applicable aux secteurs exposés à la concurrence internationale, en particulier le tourisme dans les départements d'outremer.

Les autres secteurs exposés que sont l'**industrie** et l'**agriculture** bénéficient d'aides spécifiques indispensables comme le **différentiel d'octroi de mer** pour l'industrie ou les **aides POSEI** pour l'agriculture; alors que le tourisme déclaré comme secteur prioritaire pour l'avenir de nos îles ne bénéficie d'aucune aide spécifique véritablement efficace. Le tourisme outremer doit être érigé en cause nationale.

Je crois qu'ils sont encore trop nombreux à penser, à imaginer que le secteur touristique n'est pas un véritable créateur de richesses, de plus-values. Je crois qu'ils sont encore trop nombreux à penser que le tourisme se limite simplement à des employés au service de clients. Nous aurions tort de penser que le secteur touristique ne nécessite pas une ingénierie, de la recherche, une constante quête de l'excellence vers laquelle nos jeunes doivent tendre.

Si je fais très souvent le parallèle avec nos voisins de la Caraïbe, notamment en matière de coût du travail, j'ai pourtant en tête les standard que nous pouvons retrouver dans le pacifique. Tous les pays ont compris qu'il faut développer une offre touristique de grande qualité, certes variée mais avec une locomotive : la grande hôtellerie.

Bien sûr on peut prétexter les problèmes de dessertes aériennes utiles pour capter les clientèles nord américaines et européennes mais qu'avons-nous à offrir à une clientèle qui est demandeuse d'un produit touristique de grande qualité ?

Plus encore que ses voisins, la Martinique est un territoire qui regorge d'atouts naturels et culturels (patrimoine environnemental, culturel, historique, culinaire, santé ...) mais nous n'avons pas les moyens de les faire découvrir. Le cadre de la COP 21 impose cette réflexion qui doit être globale et tenir compte de tous ces paramètres.

Il faut mettre en place un processus vertueux capable d'attirer les capitaux privés internationaux qui seront dès lors de véritables « promoteurs » de la destination. A l'image de ce que d'autres ont pu réussir sur des territoires « moins favorables », nous pouvons faire de nos îles et plus singulièrement de la Martinique des destinations d'exception qui permettront de redonner à nos économies le dynamisme nécessaire à créer les emplois tant attendus.

**Il faut « donner au pays une chance » de réussir cette mutation.**